



Compte-Rendu de la réunion communautaire du 14 avril 2014 à 18 heures

L'an deux mille quatorze et le quatorze avril à 18 heures, les membres du conseil de la communauté de communes du Rouillacais, se sont réunis au siège de la communauté de communes du Rouillacais, 314 avenue Jean Monnet à ROUILLAC sur la convocation qui leur a été adressé par le Président sortant, conformément aux articles L.2122-7 ET L 2122-8 Du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière

Etaient présents : 33 délégués des 20 communes adhérentes à la communauté de communes du Rouillacais

ANVILLE : VOUDON Pascal, **AUGE-ST MEDARD** : LESAGE Robert , **BIGNAC** : FOUCHIER Michel, **BONNEVILLE** : GAUVIN Alexandre, **COURBILLAC** : RIPOCHE Gilles, DESSIRIEIX Joël, **DOUZAT** : BURBAUD Pascal **ECHALLAT** : LAIDET Alain, **GENAC** : PINAUD Franc , COUIDAT Eric **GOURVILLE** : BASSET Marie-France, GODICHAUD Patrick **MARCILLAC-LANVILLE** : JEAN Yves, JOURDAIN Jean-Claude, **MAREUIL** : RODET Claudine **MONS** : MESNARD Patrick **MONTIGNE** : DEVIGE Serge **PLAIZAC** : VIGNAUD Christian **ROUILLAC** : TRAINAUD Michel, VANDESTICK Laurence, LAIDET Michel , ROY Françoise , BONNEAU François , ROBERT-MORISSET Véronique **ST AMANT DE NOUERE** : LABROUSSE François-Xavier , **SAINT-CYBARDEAUX** : ROY Francis, COBERAC Joël, BOURINET Frédéric **SAINT GENIS D'HIERSAC** : GAILLARD Michèle, BERTRAND Francis, PANNETIER Jean-Marc, **SONNEVILLE** : TURQAT Philippe **VAUX-ROUILLAC** : CHAUVET Jean-Guy

Nomination du Président

Monsieur VIGNAUD Christian est élu au 1^{er} tour de scrutin (30 voix- 1 bulletin nul- 2 bulletins blancs)

Nomination des vices présidents

Le nouveau Président demande à l'assemblée délibérante la modification des membres du bureau.

Après vote, le conseil communautaire décide la **composition du bureau** comme suit : le Présidents et 5 vices Présidents.

Après vote les 5 vice-présidents sont :

- Monsieur ROY Francis**, élu au 1^{er} tour de scrutin (30 voix – 3 bulletins blancs)
- Monsieur TURQAT Philippe**, élu au 1^{er} tour de scrutin (27 voix – 5 bulletins blancs- 1 bulletin nul)
- Madame RODET Claudine**, élue au 1^{er} tour de scrutin (24 voix – 7 bulletins blancs – 2 bulletins nuls)
- Monsieur LAIDET Michel**, élu au 1^{er} tour de scrutin (29 voix – 3 bulletins blancs – 1 bulletin nul)
- Monsieur MESNARD Patrick**, élu au 1^{er} tour de scrutin (30 voix- 3 bulletins blancs)

DELEGATIONS AU PRESIDENT

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de donner délégation au Président, pour la durée du mandat à l'effet :

- de mettre en concurrence les établissements bancaires et procéder, dans les limites fixées par le conseil communautaire lors du vote du budget ou des décisions modificatives, à la réalisation des emprunts
- de mettre en concurrence les établissements bancaires et procéder aux ouvertures et aux suivis de lignes de trésorerie nécessaires,
- de prendre les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de prestations intellectuelles, de fournitures et de prestations de services des actes de sous-traitance, des différentes études nécessaires à la réalisation de projets communautaires, des missions SPS et contrôles techniques, des services qui peuvent être passés sur procédure adaptée en raison de leur montant tel qu'il est défini par le code des marchés publics, lorsque les crédits sont prévus au budget ainsi que la prise des décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution des avenants de marchés (n'entraînant pas une augmentation supérieure à 5% du marché de base) dans le cadre des MAPA lorsque les crédits sont prévus au budget,
- de passer les contrats d'assurance dans les limites fixées par le conseil communautaire lors du vote du budget ou des décisions modificatives, ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres s'y afférentes ;
- de prendre les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des conventions, contrats et leurs avenants sur le fonctionnement des compétences,
- prendre les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution des avenants aux conventions passées en vertu de l'article 5211.1 du CGCT (conventions de prestations de services)
- de passer les conventions de mandats avec les communes pour les travaux de voirie qui sont réalisées pour leur compte chaque année
- de mettre en place et organiser les formations relatives au personnel,
- de prendre les décisions afférentes aux modalités de prise en charge des frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de restauration, relatifs au travail et aux formations des agents.
- de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux (médiathèque et gestion de la piscine)
- de décider de la location des biens intercommunaux selon les barèmes établis par le conseil communautaire, de signer les contrats de locations et d'appliquer les révisions de loyers indiqués sur le contrat de location (loyers commerciaux et loyers à usage locatif)

- d'intenter au nom de la communauté de communes toutes actions en justice ou de défendre la communauté dans toutes les actions intentées contre elle,
- de fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, Huissiers de justice et experts ;
- de demander des subventions au profit de la communauté auprès des différents partenaires, et approuver les plans de financement correspondant en conformité avec les autorisations budgétaires,
- d'autoriser le Président, au nom de la communauté de communes, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

NOMINATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

PRESIDENT : Monsieur VIGNAUD Christian

MEMBRES TITULAIRES : Monsieur LAIDET Michel

Monsieur PINAUD Franc

Monsieur CHAUVET Jean-Guy

MEMBRES SUPPLEANTS : Monsieur TURQAT Philippe

Monsieur PANNETIER Jean-Marc

Monsieur LABROUSSE François-Xavier

NOMINATION DE REPRESENTANTS A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'EQUIPEMENT COMMERCIAL

En qualité de TITULAIRE : Monsieur FOUCHIER Michel

En qualité de SUPPLEANT : Monsieur TURQAT Philippe

NOMINATION DE REPRESENTANTS A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE SECURITE ET D'ACCESSIBILITE

Monsieur LAIDET Alain

Monsieur TRAINAUD Michel

NOMINATION DE REPRESENTANTS AU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE FLEUVE CHARENTE

Membres titulaires : Madame GAILLARD Michèle

Monsieur FOUCHIER Michel

Monsieur JEAN Yves

Membres suppléants : Monsieur COUVIDAT Eric

Monsieur BERTRAND Francis

Monsieur JOURDAIN Jean-Claude

NOMINATION DE REPRESENTANTS A « CALITOM »

Membres titulaires : Monsieur VIGNAUD Christian, Président, Maire de Plaizac,

Monsieur LESAGE Robert, Maire d'Auge-St Médard

Monsieur JEAN Yves, Maire de Marcillac-Lanville

MEMBRES SUPPLEANTS : Monsieur TURQAT Philippe, Vice-Président, Maire de
Sonneville

Monsieur LAIDET Michel, Vice-Président, Adjoint de Rouillac
Monsieur ROY Francis, Vice-Président, Maire de ST Cybardeaux

NOMINATION DE DELEGUES LOCAUX AU CNAS

COLLEGE DES ELUS : Monsieur MESNARD Patrick
COLLEGE DES AGENTS : Madame AUBOUIN Michelle

NOMINATION DES REPRESENTANTS « VIA PATRIMOINE »

MEMBRE TITULAIRE : Monsieur TRAINAUD Michel
MEMBRE SUPPEANT : Madame GAILLARD Michèle

**NOMINATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'Association
LA PALENE**

Monsieur VIGNAUD Christian
Monsieur ROY Francis

NOMINATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT PAYS OUEST CHARENTE

20 délégués titulaires : VOUDON Pascal LESAGE Robert BONNEAU
Francois

PINAUD Franc	LAIDET Alain	
LABROUSSEF.Xavier		
BOYMENU Cécile	GODICHAUD Patrick	BOURINET
Frédéric		
GAUVIN Alexandre	JEAN Yves	GAILLARD
Michèle		
GERMAIN Alain	GALLENON J.Paul	DEVIGE
Serge		

6 délégués suppléants : TRAINAUD Michel VIGNAUD Christian
Jean Robert RUGERY Patrick JAROSZ

ROY Francis	COUVIDAT Eric	BATY
-------------	---------------	------

Laurent

NOMINATION DU REPRESENTANT A LA MISSION LOCALE OUEST ET SUD CHARENTE

Madame RODET Claudine

NOMINATION DES REPRESENTANTS à CHARENTE EAUX

1 MEMBRE TITULAIRE : Monsieur ROY Francis

1 MEMBRE SUPPLEANT : Monsieur MESNARD Patrick

**NOMINATION DE REPRESENTANTS AU SYNDIAT MIXTE DE COHERENCE DE LA REGION
DE COGNAC**

4 Délégués TITULAIRES : VIGNAUD Christian

TURQAT Philippe

TRAINAUD Michel

ROY Francis

3 Délégués SUPPLEANTS : MESNARD Patrick

GAILLARD Michèle

LAIDET Alain

INDEMNITE DE BUDGET ET DE CONSEIL VERSEES AUX COMPTABLES DU TRESOR

Ces indemnités sont votées au taux maximum.

A 21 Heures, le Président lève la séance.

